

**COMMUNE SAINT ALLOUESTRE
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY
DEPARTEMENT DU MORBIHAN**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Nombre de conseillers

En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un septembre à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de SAINT-ALLOUESTRE régulièrement convoqué le 10 septembre 2026 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Martine AUDIC, Maire.

Etaient présents : Martine AUDIC, Marie Hélène JÉHANNO, Gérard GUILLO, Astrid MAUGUEN, Raymond PICAUD, Christian MANDART, Sébastien LEROUX, Paulette RIVOAL, Magali LE GOFF, Mickaël SEVENO, Gaël MALCOSTE, Cindy PICAUD LE ROY, Audrey CORFMAT, Sarah LE PEN et Adrien BRIANT

Absent : néant

Secrétaire de séance : Marie-Hélène JEHANNO

DELIBERATION N° 56-2026 - CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE – CONVENTION CULTURE

Afin d'amener le spectacle vivant au plus près des habitants, le service culture de Centre Morbihan Communauté a choisi de développer une saison culturelle itinérante en se déplaçant sur l'ensemble du territoire.

C'est ainsi que, dans le cadre du festival « Contes en Scène », la Commune de Saint Allouestre accueillera les scolaires pendant la semaine précédant les vacances de la Toussaint.

Madame la Maire présente la convention à conclure avec Centre Morbihan Communauté pour préciser les modalités d'accueil des spectacles et le rôle de chacun des partenaires

Après délibération, le Conseil municipal autorise Madame la Maire à signer avec Monsieur le Président de Centre Morbihan Communauté la convention de partenariat pour l'accueil des spectacles dans le cadre de la saison culturelle 2026/2027 de Centre Morbihan Communauté.

**Pour copie conforme,
La Maire, Martine AUDIC**



Certifié exécutoire
le

Publié le 23 septembre 2026